



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

PREMIER CONSEIL DES MAIRES DE L'ANNÉE 2016 : PÉNURIE DE MÉDECINS AU PAVILLON TÉMISCAMING-KIPAWA, FIN DU PACTE RURAL ET SOUTIEN AUX CPE

Ville-Marie, le 26 janvier 2016 – Lors de la première séance régulière de l'année 2016, le conseil des maires a pris acte de la situation préoccupante du manque de médecins au pavillon Témiscaming-Kipawa du CISSSAT. Les élus se sont par ailleurs montrés proactifs dans ce dossier, en acquiesçant à la demande conjointe de la mairesse de Témiscaming et du maire de Kipawa, en accordant un montant maximal de 10 000 \$ à ces communautés, afin de les soutenir dans leurs efforts pour solutionner cette problématique.

« La situation précaire dans laquelle s'est retrouvé le pavillon de Témiscaming-Kipawa du CISSSAT, pendant la période des fêtes, est pour nous le signe que les communautés du Sud du Témiscamingue, accompagnées par la MRC de Témiscamingue, doivent s'impliquer activement dans le dossier de desserte des médecins. Nous avons multiplié les rencontres depuis le début de l'année et avons collaboré avec le CISSSAT, afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. Nous tentons de trouver des solutions à moyen et long terme et des solutions, il y en a ! Nous n'avons qu'à penser aux corridors de services que l'on peut améliorer avec l'Ontario, par exemple. D'ici là et à l'instar de l'appui financier que nous avons déjà octroyé pour le projet d'agrandissement du pavillon Ste-Famille de Ville-Marie, nous accordons aujourd'hui le même montant pour supporter les communautés de Témiscaming et de Kipawa, qui, elles aussi, ont droit aux mêmes services que l'ensemble de la population du Témiscamingue et du Québec. », de mentionner le préfet de la MRC de Témiscamingue, M. Arnaud Warolin.

Fin du Pacte rural

Également, lors de cette séance, le conseil a entériné la recommandation du comité de travail du GAMME, qui informait le conseil de la fin du Pacte rural, tel qu'on le connaît. Le Pacte rural 2014-2019, a ainsi pris fin en décembre 2015 et est remplacé par le Fonds de développement du territoire (FDT), qui englobe l'ensemble des montants auparavant dédiés au soutien pour le développement économique, notamment l'aide au CLD. Par conséquent, la MRC ne lancera pas d'appel de projets ce printemps, dans le cadre de ce qui était, auparavant, le Pacte rural.

« C'est une décision très difficile que nous avons prise, mais nécessaire dans le contexte actuel. Nous savons que le Pacte rural agissait bien souvent comme levier pour plusieurs projets de nos organismes et municipalités au Témiscamingue. Par ailleurs, la fin du Pacte rural, remplacé par le FDT, fait en sorte que la MRC doit combler davantage de besoins sur le territoire et au niveau régional, avec moins d'argent qu'auparavant. Nous prendrons donc le temps d'analyser les besoins, avant d'engager les sommes restantes du FDT. », d'expliquer le préfet Warolin.

Appui aux CPE du Témiscamingue

Enfin, la MRC de Témiscamingue a adopté une résolution d'appui aux CPE du Témiscamingue, qui vivent de grandes inquiétudes, en lien avec les coupures envisagées par le gouvernement actuellement.

« Nous invitons fortement le gouvernement, encore une fois, à prendre en compte les réalités rurales, avant d'imposer des coupures mur à mur. Nos CPE sont essentiels pour le développement économique et social du Témiscamingue et assurent déjà une gestion efficace des ressources budgétaires qui leur sont concédées, afin de non seulement garantir un milieu de vie sécuritaire pour les enfants du Témiscamingue, mais également pour assurer leur développement global. D'ailleurs, nous sommes l'une des premières MRC du Québec à avoir emboîté le pas, en acheminant une résolution d'appui à l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE). Nous invitons l'ensemble des MRC au Québec à faire de même. », de conclure M. Arnaud Warolin.

- 30 -

Source :

Tomy Boucher

Responsable des communications

MRC de Témiscamingue

(819) 629-2829, poste 234

tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca